



Niveau 3

Conseiller Agréé fleurs de Bach

Formation agréée par le Centre Bach



✿ INFORMATIONS GENERALES

Pour devenir **Conseiller agréé par le Centre Bach** et figurer au registre international « Fondation Bach » du Centre Bach, il est obligatoire de suivre les trois niveaux de la formation agréée ainsi que de réussir les évaluations prévues.

Le Niveau 3 vise à former des conseillers agréés, il apporte une formation complète sur l'utilisation pratique des fleurs de Bach dans un contexte professionnel, par un stage en présentiel de quatre jours ainsi suivis de six à dix-huit mois de travail à domicile.

Vous devez avoir participé aux Niveaux 1 et 2 afin d'avoir les connaissances de base nécessaires au stage de Niveau 3. Il est essentiel de connaître les indications des fleurs de manière approfondie avant de demander à vous s'inscrire. Il est recommandé également d'avoir acquis une certaine expérience de l'utilisation des fleurs dans votre environnement personnel et pour vous-même.

✿ PRE-REQUIS

Niveau 1 et 2 agréés du Centre Bach obligatoire

✿ AFFILIATION A LA PETITE ÉCOLE DES FLEURS DE BACH (LPEFB)

15 €

Cette formation est réservée aux membres actifs et aux adhérents de LPEFB.

Informations et formulaires Paiement sécurisé en ligne NB

Vous devez avoir une adhésion en cours de validité lors de votre inscription.

L'adhésion est obligatoire. <https://lpefb.com/adhesions/>

✿ COMMENT VOUS INSCRIRE ET VOUS RENSEIGNER ?

Inscrivez-vous en ligne sur <https://lpefb.com/formations-stages/>

ou contactez **Nathalie Auzeméry** pour toute demande d'informations :

gueristoitoimaim@gmail.com

06 07 74 91 94